

Pour le retour d'Omar Khadr, contre la torture. Lettre ouverte au président des États-Unis, Barack Obama

Monsieur le Président,

À l'occasion de votre visite au Canada auprès du gouvernement Harper, nous aimerions attirer votre attention sur deux problèmes intimement liés l'un à l'autre. Nous savons que cette période de transition est difficile, et que les relations interétatiques d'une puissance mondiale comme les États-Unis représentent un dossier fort complexe. Néanmoins, nous vous prions, comme intellectuels militant pour un monde meilleur et plus juste, de convenir avec notre premier ministre, M. Stephen Harper, à l'occasion de votre visite au Canada, le rapatriement immédiat d'Omar Khadr, actuellement détenu à la prison de Guantanamo. Nous aimerions aussi que vous considériez favorablement l'ouverture d'une enquête publique officielle et transparente ainsi que la possibilité de poursuites pénales contre les principaux acteurs officiels des politiques et des pratiques de torture dont l'ancienne administration se serait rendue responsable.

Le rapatriement d'Omar Khadr

Si nous nous adressons à vous, et non à M. Harper, c'est que de nombreuses demandes ont été faites en ce sens sans qu'il n'y ait jamais eu de réponse positive, ni de sa part, ni de la part du chef de la diplomatie canadienne, M. Lawrence Cannon. Le Premier Ministre du Canada joue ici le rôle d'un Ponce Pilate, qui s'en lave les mains et laisse le problème entre vos mains. Or, vous avez maintenant vous-même décidé que vous vouliez fermer la prison de Guantanamo car ce qu'elle représente ne correspond pas aux standards de justice que vous défendez. Vous avez voulu par ce geste dénoncer les graves fautes morales, pour dire le moins, qui y furent perpétrées. La suite logique des choses serait de demander au Premier Ministre Harper qu'il autorise le rapatriement d'Omar Khadr afin que celui-ci soit traité selon les statuts réguliers des conventions internationales.

Indépendamment des nombreuses allégations soulevant des doutes importants sur la culpabilité d'Omar Khadr, il faut souligner, comme vous le savez d'ailleurs très bien, qu'il ne fut jamais traité comme un prisonnier de guerre, et que son très jeune âge ne lui a pas épargné les pires sévices. Il faut donc que justice soit rendue, ce qui implique comme première étape nécessaire le rapatriement d'Omar Khadr, cela fut-il contre la volonté personnelle de M. Harper, qui n'a aucune autorité morale pour décider à la place des tribunaux canadiens ce qui est juste ou non.

Le seul fait que l'âge d'Omar Khadr n'ait jamais été un critère décisif quant à son traitement témoigne d'un crime très grave, dont l'Administration de votre prédécesseur et le gouvernement canadien sont tous deux responsables. Puisque M. Harper fait la sourde oreille, reste la société civile canadienne, qui ne peut perdre son honneur en laissant commettre en son nom un tel déni des principes fondamentaux d'une société bien ordonnée.

Enfin, le sort d'Omar Khadr nous rappelle celui de tous les individus qui allèguent avoir été soumis aux pratiques de torture ou de soi-disant interrogatoires coercitifs de votre pays. En leur nom, il faut que cesse l'impunité de leurs bourreaux.

La justice contre la torture

Le rapatriement d'Omar Khadr ne devrait pas signifier par ailleurs l'amnistie pour les principaux responsables des sévices commis contre lui. Le cas d'Omar Khadr représente l'ignominie des pratiques autorisées par le gouvernement précédent. Pour cette raison, nous vous demandons de lever le voile sur ce qui s'est passé au cours des huit années passées et de traduire en justice le cas échéant, ceux qui auront été identifiés comme les principaux responsables allégués des politiques de torture. Si on veut tourner la page, encore faut-il pouvoir la lire.

Dans un livre récent, l'avocat britannique Philippe Sands (*Torture Team: Rumsfeld's Memo and the Betrayal of American Values*) a montré quel est le rôle d'acteurs aussi élevés dans la hiérarchie militaire et politique des États-Unis que Condoleezza Rice, Colin Powell, George Tenet, John Ashcroft et, en tout premier lieu, Donald Rumsfeld lors de l'autorisation de la torture, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En outre, nous savons que le *United States House Committee on the Judiciary Majority* vient de déposer un document de 487 pages incriminant l'ancien président Georges W. Bush et son vice-président Dick Cheney. Ce rapport, intitulé *Reining in the imperial presidency. Lessons and Recommendations Relating to the Presidency of George W. Bush*, est disponible à tous sur Internet. En dehors des nombreux actes illégaux allégués avoir été commis contre les citoyens américains eux-mêmes (un exemple en est l'affaire Valery Plame), ce rapport dénonce les actes de torture qui auraient été autorisés par l'ancienne administration.

Le rapport invite votre gouvernement à lancer une investigation criminelle pour déterminer la part respective de responsabilité des élites dirigeantes de l'administration précédente dans les crimes qui auraient été commis au nom de la sécurité au cours des dernières années. Si une telle enquête n'est pas conduite, et si, contre toute évidence, elle ne donnait pas lieu par la suite aux poursuites judiciaires qui s'imposeraient, cela signifierait que dans votre pays on a laissé le pouvoir exécutif prendre en otage le pouvoir législatif, ce qui est en contradiction directe avec les fondements constitutionnels de votre nation. Rappelons-le, un président n'est pas un souverain. Il ne possède pas tous les pouvoirs. Sans quoi, la démocratie ne veut plus rien dire. Nous saurons le rappeler à notre propre gouvernement, mais pour cela, il vous faut ouvrir la voie.

De nombreuses voix s'élèvent dans votre pays pour exiger de vous un comportement digne de la confiance qui vous est accordée en ce moment. Vous le savez, cette confiance et ces espoirs sont aussi dans les cœurs de citoyens partout au monde, notamment au Canada, en France et en Grande Bretagne. Il faut avoir le courage politique d'une véritable autocritique et nous espérons que les États-Unis seront enfin capables de se juger eux-mêmes, ce qui rendra possibles de nouveaux rapports avec la communauté internationale. Cela ne saurait être accompli par une politique de l'oubli.

Il est fort possible qu'une délibération publique soit nécessaire à votre pays pour analyser ce qui s'est véritablement passé au cours des années Bush afin de rendre des comptes aux générations futures. Il est fort possible, tel qu'évoqué plus haut, qu'une Commission Vérité et Réconciliation soit nécessaire, non seulement pour mettre en lumière les crimes passés, mais aussi et peut-être surtout pour garantir le retour des libertés civiles pleines et entières. Mais pour le moment, la première étape consiste à faire la lumière sur les crimes allégués de l'administration précédente par la mise en place d'une commission d'enquête publique et officielle afin d'ouvrir la porte aux poursuites pénales qui s'imposeront contre les responsables de ces exactions. Ils peuvent déjà être rassurés, ils n'iront pas à Guantanamo Bay, à Bagram ou à Abu Ghraib. Ils seront traités comme le sont les accusés dans un véritable État de droit. Par un tel geste, Monsieur le Président, non seulement vous ramèneriez les États-Unis sur la voie de la justice, mais vous annonceriez à la face du monde que le temps de l'impunité pour les artisans du désastre actuel est terminé.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée,

Christian Nadeau
Michel Seymour
Département de philosophie
Université de Montréal
Jocelyne Couture
Georges Leroux
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal
Kai Nielsen
Département de philosophie
Université Concordia